

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 2

Artikel: Piqûres d'abeilles, anaphylaxie et médecine homéopathique
Autor: Bardel, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les chromosomes des facteurs physiques ou chimiques. *Hadorn* et *Lachenal* (1943) prouvèrent expérimentalement que l'apparition des ailes vésiculeuses était favorisée par l'abaissement de la température d'élevage (18° C.), alors qu'elle était enrayée par une température plus élevée (28° C.). Par ailleurs, les insectes élevés à basse température, montrèrent une augmentation du nombre des mutants à ailes delta.

On peut se demander, vu l'analogie qui existe entre les particularités relevées chez la *Drosophile* et celles relevées chez les reines qui nous ont été adressées, si dans les deux cas qui nous intéressent, il ne s'agirait pas d'une mutation portant sur les ailes ce qui expliquerait le manque de fécondité des deux reines. Nous ne pouvons qu'émettre une supposition, aussi la question reste-t-elle en suspens. Seul un élevage à partir de ces deux reines et un examen morphologique minutieux de leur descendance aurait pu nous donner quelques éclaircissements. Cependant, cette communication intéressera les apiculteurs et les poussera à accorder quelque attention à ces anomalies des nervures des ailes de la reine abeille.

BIBLIOGRAPHIE

- Adolph, E.* : Über abnorme Zellenbildungen einiger Hymenopterenflügel. — Nova acta d. Ksl. Leop. Carol. Deutschen Akademie d. Naturforscher ; Vol. XLI, part. II, p. 295/328, Halle 1880.
 — Zur Morphologie der Hymenopterenflügel. — Ebenda ; Vol. XLVI, No 2. p. 43/132, Halle 1883.
- Gätze, G.* : Die beste Biene. Züchtungs- und Rassenkunde der Honigbiene nach dem heutigen Stand von Wissenschaft und Praxis. — Verlag Liedloff, Loth & Michaelis, Leipzig 1940.
- Hadorn, E.* et *Lachenal, A.* : Über die Penetranz einer gen-bedingten Flügel-abnormität bei *Drosophila melanogaster*. — Arch. d. Julius-Klaus-Stiftung f. Vererbungsforschung, Sozialanthropologie u. Rassenhygiene, Vol. XVIII, 1943, p. 671/78.
- Nachtsheim, H.* : Die Mutationen in der Gattung *Drosophila*. Anhang zu : Morgan Th.H. : Die stoffliche Grundlage der Vererbung. Deutsche Ausgabe von H. Nachtsheim. — Impr. Gebr. Bornträger, Berlin 1921.
- Stucki, H.* : Hat uns das Aderbild des Bienenflügels Wichtiges zu sagen ? Schweizer. Bztg., 1936, p. 37/40.

Piqûres d'abeilles, anaphylaxie et médecine homéopathique

(Suite du N° d'août 1950)

L'immunité. — L'immunité naturelle est aussi infiniment rare. Elle est d'ailleurs variable et relative, quelques effets ayant toujours tendance à se manifester. Cependant il est des individus qui ne sont que très peu affectés par les premières piqûres et les suivantes. Ils sont très rares.

Mithridatisme. — Le Mithridatisme, encore que dans le cas présent le poison ne soit pas absorbé par la bouche, est le contraire de l'anaphylaxie, avec accoutumance à l'injection du poison. C'est l'apanage des années de métier ou d'exercice. C'est l'histoire, connue de tous, du jeune garçon et de sa première cigarette, des nausées qui en résultent, de la fanfaronnade qui pousse à la seconde, à la troisième, à l'habitude. On ne note pas chez les apiculteurs le fait de se piquer volontairement. L'habitude de fumer devient parfois un plaisir, presque toujours elle dégénère en nécessité. Celle de se faire piquer n'existe pratiquement pas. L'immunité acquise au cours des années est toujours relative, la sensibilité variant suivant la région affectée. Au cours d'un hiver, une piqûre dans la cloison du nez eut, chez moi, comme conséquence, l'arrêt presque immédiat d'un rhume de cerveau. Mais, quel déluge de larmes ! Une autre fois, très occupé par un examen délicat, il m'est arrivé d'oublier des aiguillons dans la peau des mains où ils avaient dégorgé tout leur venin. L'attention, très concentrée, avait été plus forte que la sensibilité.

Rappelons-nous toujours cependant que l'immunité est très relative et, en dehors des périodes de pleine miellée, prenons les précautions d'usage pour visiter les abeilles.

La faculté de piquer a permis aux abeilles d'assurer la conservation de l'espèce et la sauvegarde de la cité. Le pourcentage des abeilles qui usent de cette faculté est infime par rapport à la population totale d'une ruche du commencement de l'année à la fin. Si 10 000 abeilles constituent normalement une population d'hiver, cette population, au cours de la miellée, peut atteindre 60 000 abeilles ; le nombre des naissances, suivant la race, la fécondité de la reine peut varier annuellement de 200 000 à 300 000. Leuenberger, dans « Les Abeilles », traduction du Dr Jaubert, Payot, Paris, 1929, indique le chiffre de $\frac{1}{3}$ de milligramme de venin par piqûre, soit environ 0 mg 3. La quantité de venin pouvant être fournie par une colonie, d'un bout de l'année à l'autre, serait de l'ordre de 60 à 100 grammes de venin. Or, au cours de certaines années, des colonies passent les saisons sans piquer.

Il est possible qu'en dehors de la faculté offensive ou défensive, la sécrétion du venin corresponde à une élimination interne, jusqu'à présent inconnue et que l'abeille au cours du vol se libère des excédents contenus dans la vésicule à venin. Les différences signalées plus haut en ce qui concerne les piqûres d'hiver, de miellée ou d'automne, permettent, en effet, de se demander si la sécrétion du venin n'est pas le résultat d'une injection de sérum contre les morsures de vipères. nage, excrétion ayant pour but de libérer l'organisme de l'abeille de déchets ou toxines dont l'origine nous est inconnue.

En 1922, au cours d'un transfert, par suite d'une maladresse qualifiée, des abeilles tentèrent, avec une obstination marquée, sentant bien l'attaque, de me piquer au travers du treillage métallique d'un

voile Alexander d'origine, en provenance de la Maison Root. Ce voile, venu en contact avec le visage, m'avait écorché la peau du nez, qui saignait, faiblement d'ailleurs. Eloigné du contact du visage, de crainte des abeilles agressives, j'ai fini par sentir une douleur caractérisée sur la petite érosion. Aucun aiguillon n'était entré en contact avec le nez, mais les abeilles, par le battement de leurs ailes, vaporisaient les minuscules gouttelettes de venin perlant aux extrémités (des 2 soies perforantes) de l'aiguillon. Sans cette blessure au nez le détail eût passé inaperçu. Les abeilles auraient-elles la faculté d'évacuer du venin au cours du vol ?

L'Apiculteur de 1932, pages 199 à 202, relate la note de Mme Physalix, présentée par le Professeur Bouvier à la séance du 23 mai 1932 de l'Académie des Sciences au sujet de l'action vaccinnante réciproque des venins d'abeille et de vipère-aspic.

Un cobaye adulte, pesant 560 grammes, reçoit 8 piqûres directes d'abeilles. Il résiste. Trois jours après il reçoit 0 mg 40 de venin de vipère-aspic en inoculation sous-cutanée. Il résiste, alors que sans piqûres d'abeilles préalables, la dose de 0 mg 40 est mortelle.

Le quotient de piqûres est une piqûre d'abeille pour 70 grammes d'organisme. Cette dose, pratiquée sur un homme de 70 kgs, conduirait à 1000 piqûres. En première inoculation il est permis de se demander si beaucoup d'organismes humains y résisteraient. On peut aussi se demander si, dans le cas d'un apiculteur fréquemment piqué au cours d'une saison, la dose normale constituant la morsure de la vipère-aspic demeurerait bien sans effet. Et, en finale, quel serait le résultat d'une injection de sérum contre les morsures de vipères ? N'irait-on pas au devant d'un choc ?

L'auteur relate le cas d'un second cobaye, pesant 510 gr., recevant 10 piqûres d'abeilles (limite de résistance). Huit jours après : l'injection de 1 mg 5 de venin sec dissous dans l'eau salée et glycinée à 5 %. Il résiste. Huit jours après : injection de dose mortelle de venin de vipère, le second cobaye résiste comme le premier.

Transposée sur l'homme ces inoculations fourniraient pour un homme de 75 kgs environ 1500 piqûres pour la première inoculation. Dans la seconde le nombre est difficile à déterminer, cependant en aucun cas il ne peut être inférieur à 750 piqûres.

Si l'inoculation chez l'homme, contre le venin de vipère, devait demander un tel nombre de piqûres pour aboutir à une vaccination efficace, il est bien difficile de songer à la vulgariser et la mettre en pratique.

Par contre la vaccination contre le venin d'abeille au moyen du venin de vipère pourrait peut-être s'envisager et donner de bons résultats en raison de ce que le venin de vipère peut être très dilué et que des injections progressives suivies à des dates rapprochées peuvent être pratiquées, pour éviter précisément la sensibilisation

et obtenir l'anti-anaphylaxie définie à l'alinéa 7 de la citation de M. Auguste Lumière, soit : une forme de l'immunité.

Pratiquement on évitera les piqures en évitant les maladresses, les imprudences et, si l'on peut écrire le mot, les provocations.

Une maladresse consiste à renverser une ruche, une hausse, en un mot à troubler profondément la quiétude d'une colonie.

Une imprudence est d'ouvrir une ruche en temps de disette et de faire traîner en longueur une visite. Une autre, qualifiée, est de tenter de visiter une ruche après une nuit d'orage. Dans ce cas les butineuses et les vieilles abeilles sont d'humeur exécrationnelle.

Une provocation consiste par exemple à utiliser tel produit par ailleurs excellent pour l'entretien de la chevelure, mais dont l'odeur citrique marquée exaspère les abeilles.

L'haleine humaine, même si elle ne suscite aucune réaction à notre odorat, est détestée des abeilles. Celle du fumeur le serait moins. Par contre, après l'absorption de vin, même en très petite quantité, que l'haleine soit dirigée sur les abeilles par la bouche ou même par le nez en expiration retenue ou ralentie, la fureur est maximale. Est-ce pour cette raison que l'on dit communément que l'abeille déteste l'ivrogne ?

Sauf en ce qui regarde les métisses, manipulez vos abeilles en chemisette et en short si vous voulez, mais prenez un masque (l'effet est par ailleurs remarquable). L'odeur du poil humain est détestée des abeilles. Atténuez-la en vous lavant au savon blanc non parfumé. Souvenez-vous que les abeilles détestent la laine, les odeurs d'apprêt de teinture ou de teinture elle-même. Un béret neuf, sentant bien la laine et la teinture déclenche une fureur caractéristique et peu explicable. L'odeur de la sueur humaine couronne le tout.

Il semble que des effets de coton ou de toile, blancs et blanchis pour enlever toute odeur d'apprêt soient un excellent ambassadeur.

J. BARDEL.

L'odeur de l'abeille

L'odeur joue chez tous les êtres vivants un rôle important. C'est par l'odeur qu'elle dégage qu'une fleur appelle l'insecte butineur, c'est par son odeur que l'animal en rut signale sa présence, c'est par l'odeur que les animaux d'une même bande se reconnaissent. L'odeur qui rayonne dans l'espace, parfois à des distances considérables, est donc un procédé de reconnaissance, quelquefois de défense aussi.

Comment l'odeur dégagée est-elle produite ? Pour répondre à cette question regardons un peu ce qui se passe dans le monde végétal et animal :

Chez les *végétaux*, les substances odorantes ou essences se forment, d'une manière générale, dans leurs tissus chlorophylliens et vont s'accumuler dans les fleurs ou dans les feuilles. Des expériences nom-